



**COMPTE-RENDU**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 juillet 2020**

Le 02 juillet 2020 le Conseil Municipal de la Commune de *SERVES* sur Rhône, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Christèle DEFRANCE, Maire,

**Présents** : MM. BOUTRY, FLORES, FOUREL, GIRARDET, MONTAGNE, PERDRIX, TAVENARD, MMES DEFRANCE, GIACOMINO, JEANPERT, JULLIEN-PALETIER, MAILLOT, MERCIER, PUYOU

**Absent excusé** : Mr Geoffrey VUILLERMET

**Pouvoirs** : Néant

**Secrétaire de Séance** : Mme Françoise MAILLOT

Après lecture et approbation du compte-rendu de la séance du 11 juin 2020, le Maire ouvre la séance :

**AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION**

**2020-22 : Vote des taux 2020**

Les bases d'imposition 2020 subissent comme les autres années une hausse.  
Ce qui donne pour :

TAXE HABITATION :	918 900
TAXE FONCIERE :	872 600
TAXE FONCIER NON BATI :	18 100

Madame Brigitte GIACOMINO, Adjointe aux Finances expose aux membres du Conseil Municipal que la commission des Finances, réunie le 08 juin 2020, a proposé de ne pas augmenter les taux des impôts pour l'année 2020 ce qui donnera en produit attendu :

TF : 13.51% soit	117 888 €
TFNB : 60.44% soit	10 940€
TH :	87 020€

Approbation à l'unanimité des membres présents

*Mairie de SERVES SUR RHONE – 93 Rue Impériale 26600 SERVES SUR RHONE*  
**2020-23 : Vote du budget primitif 2020**

Madame Brigitte GIACOMINO, Adjointe aux Finances présente à l'assemblée le budget primitif 2020, lequel peut se résumer ainsi :

**Fonctionnement**

Dépenses : 575 403.93  
Recettes : 575 403.93

**Investissement**

Dépenses : 126 481 39  
Recettes : 126 481.39

Approbation à l'unanimité des Conseillers Municipaux

**2020-24 : Tarif cantine année scolaire 2020-2021**

Suite à l'augmentation de notre prestataire de 1.50%, la commission des finances, réunie le 29/06/2020 propose le tarif suivant à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2020

<b>Prix du repas par enfant</b>	<b>3.90€</b>
<b>Prestation exceptionnelle</b> (commande de repas après le délai prescrit dans le contrat du prestataire)	<b>5.00€</b>

Approbation à l'unanimité des Conseillers Municipaux

**2020-25 : Tarifs garderie année scolaire 2020-2021**

La commission des Finances, réunie le 29 juin 2020 a décidé de ne pas augmenter les tarifs de la garderie pour l'année scolaire 2020-2021 à savoir :

<b>Forfait annuel</b>	<b>195€</b>
<b>Garderie du matin 7h30 – 8h20</b>	<b>2€</b>
<b>Garderie du soir jusqu'à 17h30</b>	<b>2€</b>
<b>Garderie du soir de 17h30 à 18h30</b>	<b>2€</b>
<b>Au-delà de 18h30 par enfant</b>	<b>5.00€</b>

Le tarif annuel pourra être payé trimestriellement à savoir :

- 05/10/2020
- 05/01/2021
- 05/03/2021

Approbation à l'unanimité des Conseillers Municipaux présents

**2020-26 : Subvention sou des Ecoles**

Mme le Maire expose aux membres du Conseil Municipal : suite au vote des subventions en date du 11 juin 2020, 900€ avait été attribués au Sou des Ecoles puisqu'aucun projet culturel n'avait été réalisé à l'école maternelle de Serves (période COVID oblige). Le Sou des Ecoles nous a alerté sur les difficultés qu'il rencontrait suite à l'annulation de plusieurs manifestations comme la fête des écoles. La commission des finances réunie le 29 juin 2020 propose de verser la somme de 1000€

Approbation à l'unanimité des Conseillers Municipaux

**2020-27 : Nomination délégué Syndicat d'Irrigation de la Drôme**

Madame le Maire propose de nommer :

- Félicien GIRARDET : titulaire
- Daniel FLORES : suppléant

Approbation à l'unanimité des Conseillers Municipaux présents

**2020-28 : Demande de subvention amendes de police**

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'il convient de déposer un dossier de subvention relatif aux « amendes de police » pour l'achat des radars pédagogiques avant le 15/07/2020

Approbation à l'unanimité des Conseillers Municipaux

**2020-29 : Demande de subvention cantonale**

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'il convient de déposer un dossier de subvention auprès du Département de la Drôme pour l'achat des radars pédagogiques avant le 15/07/2020

Approbation à l'unanimité des Conseillers Municipaux

**2020-29 : Nomination référent ambroisie**

Madame le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de nommer un référent ambroisie. En effet la région Rhône-Alpes-Auvergne est la région la plus concernée par la présence d'ambrosies. La Préfecture de la Drôme a élaboré un plan d'actions local de prévention et de lutte contre l'ambroisie. Un arrêté préfectoral, pris le 5 juillet 2019, précise les obligations de prévention et de destruction des trois espèces d'ambroisie. Les référents communaux ambroisie ont un rôle central dans ce plan local. Ils ont pour mission :

- d'organiser la communication locale pour informer les habitants ;
- de participer au repérage des foyers d'ambroisie sur les terrains publics et privés ;
- de sensibiliser et d'informer la population, les propriétaires, locataires, etc...
- de veiller à la bonne mise en place de ces mesures sur les propriétés publiques et privées
- de gérer les signalement sur la plateforme nationale sur son territoire géographique

Pour cela je vous propose de nommer Mr Dimitri PERDRIX

Approbation à l'unanimité des Conseillers Municipaux

### Questions diverses

- Conseil d'Ecole du 25/06/2020 :
    - ❖ 54 élèves en maternelle : 23 PS, 10 MS, 22 GS
    - ❖ Ecole d'Erôme : 30 CP, 30 CE1, 13 CE2
    - ❖ Ecole de Gervans : 25 CM1, 18 CM2
  
  - Demande d'intervention sur le poteau ligne Haute Tension Nationale 7 (côté garage PALISSE)
  
  - Travaux :
    - Chemin de la Biaune : Le revêtement sera réalisé après le 14 juillet
    - Lotissement les Vergers : mise en place de la conduite d'eau potable. Fin juillet début travaux réseau électrique
    - Chemin de Halage : empiètement pour la réalisation d'un forage dirigé du 06 juillet 2020 pour 15 jours
    - Enedis : renforcement des prises de terre sur poteaux (quartier Mistral et chemin de la Plaine) à partir du 13 juillet 2020 pour 10 jours sans occasionné de coupure.
  
  - Prolongation du contrat de Mr Valentin FLORES pour le mois de juillet
  - Débroussaillage effectué par l'Ets LAGUT est en cours (plateau fait)
  - Evacuation d'un véhicule sur la voirie de l'impasse « la Table du Roy »
  - Organisation d'un Forum des Associations avec les communes de Serves, Erôme, Gervans le 5 septembre 2020 à la salle ERAMEN.
  
  - Inscription sur les listes électorales : se munir d'un justificatif d'identité et de domicile.
  - Recensement militaire : Les jeunes filles et garçons nés en 2004 doivent se présenter en Mairie. Ils disposent d'un délai d'un mois à compter de la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Cette démarche permet :
    - L'inscription à la journée d'appel de préparation à la défense,
    - L'inscription aux examens et concours.
    - L'inscription sur les listes électorales dès leurs 18 ans.
- Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité.
- 
- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40

Prochain conseil municipal : vendredi 10 juillet 2020 à 8h00

Le Maire  
Christèle DEFRANCE



4